

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

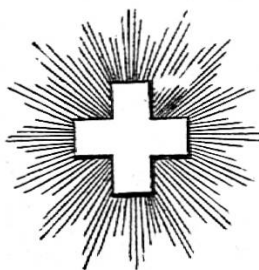
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 16.



LAUSANNE

20 avril 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La faute d'orthographe. — Lettre d'Iéna. — Hygiène scolaire. — Bibliographie. — Avis. — PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : Le trèfle rouge. — Composition : Le Rhône. L'érable. Les ruisseaux de forêts. — Dictées. — Récitation. — Comptabilité. — Dessin : Croquis coté d'une table sans tiroir.*

LA FAUTE D'ORTHOGRAPHE.

Dans la *Revue de Lyon et du Sud-Ouest*, nous avons lu quelques lignes d'un vif intérêt pour tous ceux que préoccupent le problème de l'orthographe. Abstraction faite du côté éducatif — d'autres diraient éducationnel — de l'enseignement de l'orthographe l'on peut raisonnablement se demander si le décompte des fautes d'orthographe, tel qu'il est pratiqué encore aujourd'hui, répond au sentiment de justice, d'équité, que ne doit jamais perdre de vue tout pédagogue digne de ce nom. Je m'explique. Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux instituteurs qui appliquent rigoureusement les règles de la grammaire, respectent d'une manière absolue le dictionnaire et se retranchent, pour justifier leur attitude intransigeante, derrière les nécessités de la discipline. Un instant de réflexion suffit pour reconnaître que le *dogme* à l'école ne peut plus se concilier tel quel avec notre ardent besoin de pénétrer les causes dans le but de mieux assurer les résultats. On discute, on tolère, on laïcise, on « déscolastique ». Le programme scolaire a été émondé de branches gourmandes, on a renoncé aux pensums abrutissants, aux récitation purement machinales. D'autres notions ont pu élargir heureusement les connaissances pratiques et l'on attache moins d'importance au fait de savoir où se trouve la presqu'île du Kamtschatka qu'à la route qu'il faut suivre pour s'y rendre. Mais, objectera-t-on, la grammaire est enseignée dans un sens plus libéral. Je la suppose, cette objection, sans croire fermement qu'elle puisse être faite, car personne ne m'a affirmé que certaines « fautes » d'or-

thographe étaient tolérées. L'orthographe est un bloc ; c'est tout ou rien : voilà le dogme. Il ne faut toutefois pas oublier que ce dogme a subi des injures et, chose curieuse, à notre époque plutôt sceptique, il a des admirateurs passionnés, frénétiques et puissants, qui d'ailleurs se garderaient bien de mettre les pieds dans une église quelconque ou de réciter *in petto* le pater. Nous avons donné ici, il y a une dizaine d'années, une liste assez étendue de mots dont l'orthographe avait été simplifiée. Evidemment il fallait nous borner, car nous ne pouvions pas transcrire les cinq mille mots retapés en 1740 par l'Académie française ; aussi bien le lecteur n'y aurait-il pas vu un grand avantage, puisque ces mots, il les a toujours écrits, j'aime à les croire, comme l'abbé d'Olivet. Mais il y a des choses que l'on sait et dont l'origine est ignorée. En 1878, quelques vocables à lettres touffues ont été allégés. En l'an de grâce 1907, n'y aurait-il pas lieu de continuer l'échenillage ou les réparations (dans les deux sens) ?

La logique se venge parfois. Vous connaissez cette charmante exception de sept mots en *ou* qui font leur pluriel en *x*. Eh bien, à force de signer des pétitions et des contre-pétitions et de lancer des pointes contre ces stupides réformistes, on en vient à faire des gaffes pharamineuses dans les milieux les plus respectables. Le dernier roman d'Edouard Rod ajoute un huitième fleuron à la couronne des mots en *ou* formant une association indépendante : verrou. Et l'autre jour, le *Journal des Débats* a mis l'ineffable capitaine de Kœpenik sous les « verroux ».

On dira : cela ne porte pas à conséquence, c'est une coquille ! Je réponds que c'est un signe précurseur. Quand on enferme si mal les personnes, on est mal venu à se montrer trop rigide avec les mots et à condamner ceux qui veulent supprimer des consonnes doubles non prononcées ou rétablir l'orthographe correcte. Jamais les réformistes ne demanderont d'écrire « verroux », ils s'en tiennent à « verrous ».

Francisque Sarcey réclamait le droit à la faute d'orthographe ; nous ne retirerons pas notre estime à Edouard Rod et au *Journal des Débats* pas plus qu'à l'imprimeur et à ses protes.

Mon intention, en écrivant le premier mot, de cet article était de signaler une page délicieuse par laquelle M. Léon Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, commence une brillante réfutation des articles de M. Marcel Boulenger. un antiréformiste convaincu et peu courtois, — ajoutons aussi : peu renseigné. M. Clédat, lui, traite des sujets qu'il connaît admirablement. Laissons-lui la parole. Il fait comprendre, tout d'abord, qu'il n'est pas question de renvoyer à l'école les adultes pour qu'ils apprennent une orthographe nouvelle :

« Toute la question est de savoir si, *dans les écoles*, l'orthographe académique continuera à être enseignée comme un dogme et si, par exemple, quand il est établi scientifiquement depuis longtemps qu'il n'y a même pas une mauvaise raison pour écrire *soixante*, alors qu'on n'écrit pas *laisser*, ni *dixième* autrement que *dizaine*, on continuera à compter une faute à l'enfant qui écrira *soissante* comme *laisser* et *dizième* comme *dizaine*.

» Qu'est-ce actuellement qu'une *faute d'orthographe* ? C'est un manquement aux règles édictées dans le catéchisme académique. Que devrait être, étymologiquement et en bonne définition, une *faute d'orthographe* ? Un manquement à la façon d'écrire *correcte*, telle qu'elle est établie scientifiquement dans les grammaires dignes de ce nom. »

M. Clédat espère que l'on arrivera à établir « un programme méthodique et cohérent d'enseignement et de pratique orthographique ». On y travaille en France, mais l'accueil réservé tout récemment à M. Ferdinand Brunot et à son rapport sur la question montre que nous ne sommes pas au bout des résistances. Dans certains milieux on n'a que faire des erreurs d'état-civil ou des inconséquences. Forcené signifie hors du sens, il appartient à une autre famille que force. Le latin *phreneticus* est devenu frénétique, mais il faut encore écrire « philosophie ».

M. Léon Bourgeois, dans sa circulaire de 1891, recommandait aux commissions d'examen de se montrer larges dans l'appréciation des fautes. Je pose cette question pour conclure : Est-ce qu'il y a chez nous beaucoup d'instituteurs, beaucoup de professeurs qui sont « en principe » pour la simplification et usent de toute leur influence pour ne pas infliger à leurs élèves l'affront d'un coefficient d'orthographe basé sur des calculs implacables ? Sont-ils résolus à ne se tenir que dans l'expectative ?

L. MOGEON.

UN SALUT D'OUTRE-MER

M. Abraham Castellanos, professeur de pédagogie à l'Ecole normale de Mexico, vient de nous faire un charmant cadeau de Pâques. C'est d'abord la biographie complète et illustrée de *Henri Rebsamen*, le créateur et directeur d'écoles normales au Mexique, dont nous avons entretenu autrefois nos lecteurs.

Puis c'est une forte étude critique des méthodes de lecture-écriture où sont tour à tour envisagées les questions de lecture élémentaire et les divers systèmes d'épellation. M. Castellanos est un pédagogue doublé d'un phonéticien, qualités assez rarement réunies et qui donnent une grande sûreté à ses méthodes. Nous remercions l'éminent homme d'école mexicain de son aimable envoi et lui en-

Voyons, du haut des montagnes de la libre Helvétie et à travers l'Océan, l'expression de nos sentiments de bonne et cordiale confraternité.

LETTRE D'IÉNA

Un duel d'étudiants.

Sur un signe de l'hôtelier, je passai dans la salle d'armes. Une odeur phéniquée passait dans l'air. Au milieu de l'encombrement des tables et des chaises, où traînaient des victuailles et des verres de bière aux trois-quarts vides, une place libre était réservée aux duellistes. Dans un coin, ces derniers achevaient leurs préparatifs : un vaste plastron de cuir capitonné leur couvrait la poitrine, des bandes de même matière protégeaient le cou et le bras droit, tandis qu'une paire de lunettes grillées encerclaient leurs yeux.

Puis les deux adversaires se placèrent face à face, à un mètre et demi environ l'un de l'autre, flanqués à leur gauche de leur second qui donne le signal du combat et l'arrête, sur la volonté du jury, et à leur droite d'un ami qui soutient le bras du combattant alourdi par le poids de la cuirasse et l'aide à mettre l'épée en position au moment des reprises.

Devant le jury composé d'un seul étudiant neutre, les deux adversaires se mesurent d'un coup d'œil : tous les deux sont blonds, de haute stature et très pâles : c'est leur premier duel. L'un d'eux, tandis qu'il ajuste son épée, tremble nerveusement, ses jambes vacillent ; involontairement, je pense à ces animaux de boucherie qui, à l'odeur du sang, reculent, effarés, à quelques pas de l'abattoir.

Une centaine d'étudiants, quelques visiteurs de passage, un garçon brasseur en tablier de cuir, forment le cercle. Tout à coup la voix rauque des seconds éclate :

— Les épées sont-elles croisées ?

— Elles le sont.

— Allez !

Minute d'angoisse ; on entend les minces épées à deux tranchants qui se choquent, une étincelle jaillit dans l'air obscurci par la fumée ; quatre fois, cinq fois, un éclair rapide, éblouissant a passé devant nos yeux, puis les seconds dressent leurs épées entre celles des combattants : le premier contact a eu lieu. On s'approche : un sillon de sang se forme sur la joue gauche de l'un, le second s'en tire avec quelques centimètres carrés de cuir chevelu emporté.

La pause est courte, une minute à peine, un échange de coups

de casquettes, répété du reste à chaque reprise, et le jury donne un second signal.

Cette seconde reprise est plus grave ; l'assistant médecin soulève délicatement un écu de chair sur la tempe gauche de l'un des combattants et regarde la profondeur de la plaie, le sang jaillit avec force, couvre la joue, forme un ruisseau qui va perler en gouttes rapides au bas du plastron de cuir. Voilà pour le premier, le second, plus heureux, a maintenant un grand signe de multiplication empourpré sur la joue.

Les reprises se succèdent six, huit, dix, suivant le nombre de « gänge » que porte le duel (un « gang » se compose de trois, quatre ou cinq coups d'épée ; on compte quarante « gänge » dans un duel ordinaire ; ce nombre va jusqu'au double dans les duels graves).

Le sang ruisselle maintenant de part et d'autre et inonde la figure. Un nez est diminué de son tiers, un bout d'oreille déchiqueté pend lamentablement, à terre une flaque écarlate s'étale, pousse des bras capricieux qui vont rejoindre d'anciennes flaques noircies et caillées...

Les deux héros sont plus fermes maintenant, le tremblement a disparu, ce baptême rouge semble exciter leur ardeur... peut-être leur pensée s'attache-t-elle à leur maître défunt, Bismarck, la redoutable épée ;... peut-être entrevoyent-ils les yeux bleus d'une blonde « Geliebte », qui brilleront d'une admiration fanatique devant l'étalage de toutes ces plaies...

De vieux étudiants, affreusement balafrés, s'approchent et sourient dédaigneusement devant ces petites misères.

Le dernier « gang » a cliqueté. Chacun enlève son gantelet et ses lunettes, serre, avec un sourire caillé de sang, la main de son adversaire et disparaît... l'honneur est sauf !

Je sortis écoeuré, chassant à grand'peine l'illusion que j'avais vécu ces quelques instants cinq ou six cents ans auparavant, au temps des preux chevaliers et des nobles damoiselles.

Quelques détails complémentaires intéresseront peut-être certains lecteurs. En Allemagne, les duels sont défendus par la loi, mais, dans aucun cas, la police n'intervient. Les querelles entre officiers, ou entre officiers et étudiants se règlent ordinairement avec le revolver. Les duels des étudiants entre eux se font presque toujours à l'épée.

Chaque samedi, les quelques villages qui environnent Iéna reçoivent la visite des étudiants qui veulent se battre. Chaque société a son lieu de rendez-vous.

Les moyens de protection varient avec la gravité du duel.

1^o Cas peu graves (*Sabel cum*). Les yeux, le cou, le bras droit et la poitrine renforcée d'un cuir spécial à l'endroit du cœur, sont protégés.

2° Cas d'offenses graves (*schwere Sabel* ou *Sabel sine*, lat., sans). Le bras aux articulations et le cou seuls sont protégés.

3° Duels très graves (*ganz schwere Forderung*). Le buste est complètement nu, seul le bras conserve ses bandes de cuir protecteur aux articulations.

Ces derniers cas se présentent rarement ; ils durent aussi longtemps que les adversaires peuvent se tenir debout, et ne cesse que lorsque l'un d'eux tombe et est déclaré hors de combat par suite de la gravité de ses blessures.

Samedi dernier, à Kunitz, petit village à deux kilomètres de Iéna, il n'y avait pas moins de quinze duels se succédant à quelques minutes d'intervalle. Représentez-vous maintenant que l'Université compte trois ou quatre grandes sociétés, chacune ayant un lieu de combat différent, et que chaque samedi les mêmes scènes se renouvellent. Alors vous serez convaincus que la tradition belliqueuse a de bien profondes racines dans les cœurs de la jeunesse universitaire germanique.

René OGUEY.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Faibles d'esprit, anormaux, bègues.

Une classe d'enfants capable d'éveiller à un haut degré notre intérêt est certainement celle des déshérités en ce qui concerne les facultés physiques et intellectuelles, de ceux qu'en langage pédagogique on appelle des *anormaux*. Depuis un certain nombre d'années, les éducateurs de tous pays s'en occupent avec beaucoup d'attention et de sollicitude. A cet égard, l'Allemagne peut revendiquer l'honneur d'avoir en quelque sorte provoqué le mouvement qui s'est produit un peu partout. Aujourd'hui, dans ce domaine, la Suisse allemande est en sérieuse avance sur la Suisse française. Dans celle-ci, cependant, on est décidé à profiter des indications que peuvent fournir sur cet important sujet la *psychologie physiologique* et la *pédagogie expérimentale*. La nouvelle loi pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud dit en particulier à l'article 2 : « L'instruction des enfants arriérés, aveugles ou sourds-muets fera l'objet de mesures spéciales ».

En 1903, il y avait en Allemagne, réparties dans 200 des plus importantes localités, environ 500 classes pour enfants retardés, comptant ensemble plus de 10 000 élèves. D'après une statistique faite en 1901, 83 élèves sur 100 ayant fréquenté les classes d'arriérés étaient entrés dans la vie pratique avec la possibilité d'arriver à subvenir dans une mesure assez satisfaisante à leur existence. En Poméranie, la moyenne était même plus favorable encore.

En France, d'après un travail récent, on compterait actuellement environ 40 000 anormaux, chiffre qui pourrait bien être inférieur à la réalité si on le compare aux résultats fournis par l'enquête faite en Suisse il y a quelques années et qui fit constater l'existence d'environ 13 000 enfants de cette catégorie. Jusqu'ici, en France, le nombre des enfants reconnus comme étant tout à fait *incurables* s'élevait au 75 % et celui des plus ou moins *utilisables* au 25 %. C'est l'inverse qui devrait se produire. D'ailleurs, en se fondant sur les résultats obtenus en Allemagne et les données de l'expérience en matière pédagogique, il est permis d'affirmer que sur le nombre total des enfants incapables de suivre avec fruit l'enseignement s'adressant à la masse des écoliers ordinaires, il ne doit s'en trouver que 1 sur 5 absolument rebelle à toute tentative d'éducation des facultés intellectuelles. Il est cependant fait exception, cela va sans dire, des enfants faibles d'esprit à un haut degré, soit des complètement *idiots*, classe dont l'école ne

peut en aucune façon se charger, ainsi que des *aveugles* et *sourds-muets*, dont la place est dans des établissements spéciaux.

D'après le rapport présenté à la Ve conférence suisse pour enfants faibles d'esprit, à St-Gall, en 1905, les 26 établissements dans lesquels on s'occupait des arriérés comptaient 1011 élèves, soit 539 garçons et 472 jeunes filles. Sur ce nombre, 817 étaient susceptibles de développement intellectuel, 194 en étaient tout à fait incapables. Depuis leur fondation, ces établissements avaient eu à s'occuper de 3537 enfants. *

Trois établissements se sont fondés dans les années 1904 et 1905. Ce sont :

a) L'institution pour enfants faibles d'esprit et idiots à Uster, dans laquelle il y avait 24 pensionnaires en 1905. L'alimentation des enfants y est en particulier des plus conformes aux dernières indications fournies par les hygiénistes ; les soins donnés au corps sont l'objet de la plus grande sollicitude.

b) L'institut suisse pour enfants faibles d'esprit et sourds-muets à Turbenthal, dans le canton de Zurich.

c) L'asile d'Erlenbach, canton de Zurich, pouvant recevoir 50 enfants.

Dans le canton de Berne, 110 communes, représentant une population totale de 100 000 habitants, se sont groupées pour la construction d'un établissement à Berthoud et destiné à recevoir 120 enfants. L'inauguration en est prévue pour l'année courante. Le canton de Lucerne a décidé de consacrer une somme de 360 000 fr. à la fondation d'un établissement pour enfants faibles d'esprit. Dans les cantons de Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Uri, Neuchâtel, l'idée de faire quelque chose d'analogue est à l'étude.

Au sujet des efforts qu'il y a lieu d'accomplir en faveur des enfants dont nous nous occupons ici, nous ne pouvons qu'appuyer les propositions formulées en France par le Dr Roubinowitch quand il dit :

« En se plaçant sur le terrain économique seulement, la société a grand avantage à élever au mieux de leurs véritables intérêts tous les enfants anormaux, depuis l'idiot le plus profond jusqu'au dégénéré supérieur. Le principal est de ne pas gaspiller ces bienfaits de l'éducation et de les graduer en rapport avec le rendement possible. C'est ainsi que l'idiot profond, incurable, n'a besoin que d'être gardé proprement dans un local propre, tandis que pour le dégénéré supérieur, il faudra s'ingénier à trouver les méthodes médico-pédagogiques les plus perfectionnées, sans lésiner sur la dépense. »

Pour les utilisables, et c'est à eux que nous pensons surtout ici, l'honorable rapporteur déclare qu'il y a lieu de les diviser en deux classes : l'une comprenant des utilisables qu'il faut dresser dans des internats appropriés, munis d'un personnel médico-pédagogique bien préparé et bien armé pour sa tâche ; l'autre composée d'enfants dont les anomalies intellectuelles peuvent être redressées par des leçons données dans une annexe spéciale de l'école de leur commune ou quartier, annexe soumise à une direction médico-pédagogique. Cette division pratique correspond, d'ailleurs, exactement aux diverses modalités cliniques d'enfants anormaux.

C'est bien là la solution qui paraît la meilleure. Mais l'important est de préparer le personnel enseignant à une tâche fort délicate et pour laquelle il faut faire preuve de talents pédagogiques tout à fait appropriés. Des conférences ont eu lieu à cet égard, à Zurich en particulier. Nous voulons espérer que le jour n'est pas éloigné où des cours du même genre seront aussi organisés dans l'un de nos chefs-lieux de la Suisse romande.

Il existe déjà tout une littérature d'ordre pédagogique concernant les anormaux. Les connaissances des maîtres doivent être complétées et précisées, en particulier sur les points suivants :

1. Méthodes d'enseignement spéciales pour les faibles d'esprit et connaissance du matériel et des moyens intuitifs à employer en vue de les appliquer.

2. Etude des données fournies par la psychologie et la pédagogie expérimentale.

3. Connaissances indispensables se rapportant à la physiologie de l'enfant faible d'esprit ou anormal, en particulier sur l'organisation de son cerveau, ainsi que sur les troubles du langage et les moyens de les corriger.

Au sujet de ces derniers, entre autres du bégaiement, on est déjà arrivé, dans certains pays, à former des instituteurs spéciaux. On sait que les bègues sont souvent des enfants dont les facultés intellectuelles sont intactes ; la fonction du langage seule est atteinte. Par des exercices bien entendus d'articulation, il s'agit de la réveiller ou de la ramener si elle a été troublée ensuite d'accident. Des cours d'orthophonie ont été donnés à des instituteurs, soit aux cours de vacances, soit dans des cours à part. D'après le Bulletin de la Société libre pour la psychologie de l'enfant, en Belgique, en Hollande, à Berlin, les cours sont donnés à la suite de la classe du matin. A La Haye, on a créé un institut central, avec externat, où l'on envoie les enfants suivre un traitement. A Copenhague, on est allé plus loin en créant un institut central avec internat. Enfin, en Hongrie, il y a une organisation complète avec institut central et préparation très sérieuse des professeurs.

En ce qui concerne la guérison des bègues, on est arrivé à un résultat satisfaisant dans plus de la moitié des cas traités.

M. le professeur Binet termine un travail sur le bégaiement par les conclusions suivantes :

1. Il est possible de traiter et de guérir les troubles du langage chez les jeunes enfants. Le traitement donne en général un nombre de guérisons qui va du 60 au 75 %.

2. Presque en tout pays, les cours d'orthophonie sont confiés, sous la surveillance générale et un peu lointaine des médecins, à des instituteurs ayant reçu une instruction spéciale.

3. Il est à désirer qu'une comparaison soit faite entre le traitement par mode collectif et celui où l'enfant est pris séparément, afin de voir lequel doit être préféré.

L. HENCHOZ.

BIBLIOGRAPHIE

Léon Deries. *Comment élever la démocratie ?* Une brochure de 67 p. — Paris, Paulin & Cie.

Sommaire : Nécessité d'une éducation. — L'enfant et l'école. — L'adulte au lendemain de l'école. — L'homme et la vie publique. — Conclusion.

Opuscule pensé, plein d'observations judicieuses.

E. M.

Reçu : *Colonie de vacances de La Chaux-de-Fonds*. Rapport sur l'exercice 1906.

AVIS. — On nous prie de dire que toutes les communications relatives à la « Société missionnaire pour instituteurs et institutrices » doivent être faites à M. Krieg, pasteur à Grandval (Jura bernois).

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Le trèfle rouge.

Dans cette leçon et dans les suivantes, nous nous occuperons des principales plantes fourragères, de leur valeur nutritive et de leur importance en agriculture. Aujourd'hui nous parlerons du trèfle.

1^o *Où on le trouve.* Le *trèfle rouge* ou *trèfle commun*, ou encore le *trèfle des prés* est une légumineuse fourragère très répandue dans les pays à climat tempéré.

La *variété cultivée* se plaît dans toutes les bonnes terres argileuses ou calcaires, saines, profondes ; les terrains récemment défrichés ne lui conviennent pas. La *variété sauvage* croît spontanément sur les prés et les pâturages où on la trouve parfois en quantité.

2^o *Description.* C'est une plante aux fortes racines qui s'enfoncent assez profondément dans le sol. Les tiges qui atteignent 0,50 à 0,80 m. de hauteur, sont ramifiées et portent des feuilles composées de trois folioles ovales, larges, à bords entiers ; ce sont ces feuilles qui donnent le nom à la plante : *trifolium*. Les fleurs, groupées en capitules ovoïdes, sont de couleur rouge et les graines sont petites, lisses, jaune-violet, un peu allongées. La fécondation de la plante n'a lieu que si les insectes, en butinant, transportent le pollen d'une fleur à l'autre.

3^o *Culture.* Le trèfle est surtout employé pour la création des prairies temporaires. On le sème à la volée, au printemps, à raison de 23 kg. à l'ha., en général dans une céréale que l'on herse préalablement. Les graines doivent être de bonne qualité, bien 'nourries, luisantes, soigneusement triées ; celles que l'on trouve dans le commerce sont parfois falsifiées avec des semences de moindre valeur, de *lupuline*, en particulier ; il ne faut donc les acheter que sur garantie. Pour enterrer la graine, il suffit de rouler le champ. Le trèfle semé trop vite dans les céréales du printemps peut gêner la rentrée des gerbes à la moisson, s'il a pris un grand développement et si le temps pluvieux empêche sa dessiccation rapide. Le trèfle demande peu de soins jusqu'à l'année suivante ; en février ou mars, pour lui donner de la vigueur on répand quelquefois, sur le champ, 400 à 500 kg. de gypse à l'ha. ; au printemps il peut souffrir des gelées tardives. On fait généralement deux coupes, puis la troisième pousse est enfouie par un labour et servira d'engrais vert à la céréale qui suivra. On ne conserve pas le trèfle pour une troisième année ; une grande partie des plantes périraient durant l'hiver et seraient remplacées par des espèces adventices. Le trèfle rouge sauvage est plus résistant que la variété cultivée. Cette légumineuse ne doit pas être ramenée trop souvent dans un même sol ; quatre ou cinq ans d'intervalle ne suffisent pas. Si elle enrichit le sol en azote, si elle le fait profiter de ses feuilles mortes, par contre elle épuise le sous-sol.

4^o *Graine.* La graine se récolte sur la deuxième coupe qui a davantage de fleurs que la première. On attend la maturité complète qui se reconnaît au brunissement accentué de la plante. On fauche alors le trèfle, on le laisse sécher, on le lie en gerbes et on le rentre dans un endroit sec. Le grain se détache difficilement de la balle ; le battage qui se faisait autrefois au fléau, se fait aujourd'hui

à l'aide de machines spéciales. Un ha. peut produire jusqu'à 500 kg. de graine valant fr. 1,50 à fr. 1,80 le kg. Cette graine ne doit pas être conservée plus d'un an ou deux ; au delà de ce temps, elle perd peu à peu sa valeur germinative.

5° *Récolte*. On fauche le trèfle en juin et en août, sitôt qu'il est fleuri et on l'utilise soit vert, soit sec. Le séchage est une opération délicate ; les feuilles trop sèches se détachent facilement et comme elles sont la partie la plus nutritive, leur perte constitue une diminution considérable de la valeur de la récolte ; la méthode la meilleure sera donc celle qui permet de dessécher le trèfle rapidement et sans trop le secouer. Chez nous, on le laisse en *andains*, puis le soir, on le met en petits tas que l'on retourne le lendemain. Dans certaines contrées, on le met en bottes pour le rentrer. Dans les pays au climat humide, où la dessiccation est difficile, on place le trèfle sur des chevalets en bois, mais c'est un système long et coûteux. Le rendement des champs est très variable et dépend de la richesse du sol ; il peut atteindre 15 000 kg. de fourrage vert à l'ha., donnant après séchage 4000 kg. de foin.

6° *Valeur. Emploi*. Le trèfle convient à tous les animaux de nos étables ; cependant, sec, il est un peu dur pour le petit bétail. C'est un excellent fourrage, riche en albumine et en matières non azotées. Les feuilles sont les plus nourrissantes, elles contiennent à elles seules environ les deux cinquièmes du total des matières nutritives de la plante ; puis viennent les capitules, puis les pétioles et enfin les grosses tiges. C'est vert que le trèfle est le plus profitable ; mais il ne faut l'employer qu'avec précaution ; il peut provoquer chez les animaux un gonflement nommé *météorisation*, dû à la fermentation du fourrage dans l'estomac et au dégagement considérable d'acide carbonique. Ce sont des accidents dangereux mais facilement évitables ; le trèfle ne sera distribué que par petites rations ; il ne sera pas fauché trop jeune, ni pendant la journée alors qu'il est échauffé par le soleil, mais au matin, à la rosée qui maintiendra la fraîcheur ; il faudra l'étendre en grange pour qu'il ne fermente pas ; il faut aussi éviter de le laisser pâturer par le bétail à jeun.

7° *Maladies*. Le trèfle a à souffrir de deux plantes parasites : la *cuscuta* et la *petite orobanche*. La première est une plante aux tiges menues comme des fils, aux fleurs rougeâtres disposées en faisceaux ; elle s'implante sur les tiges à l'aide de suçoirs. Elle se propage par ses graines avec une très grande rapidité. (Pour la destruction, voir page 221). La petite orobanche s'attache aux racines et épuise la plante, elle est de couleur jaune-violacé ; elle est couverte de petites feuilles alternes, écailleuses ; les fleurs forment des épis allongés. Elle se reproduit par ses graines très nombreuses ; en automne, la tige sèche, mais le suçoir reste vivace et au printemps poussent de nouvelles tiges. Il faut donc arracher l'orobanche avant sa maturité ; s'il y en a beaucoup, on labourera le sol et on brûlera soigneusement toutes les plantes, trèfle et parasites. Il faudra aussi changer l'assolement. Il est d'ailleurs important de n'ensemencer les champs qu'avec de la graine exempte d'impuretés. Le trèfle a encore à subir les ravages de plusieurs insectes qui vivent au dépens de ses racines ou de ses feuilles, tels l'*hylaste* du trèfle, l'*eumolpe noir*, la chenille du *bombyx* du trèfle.

8° *Espèces*. Le trèfle rouge appartient à la famille des *Légumineuses*. Le genre *Trifolium* comprend encore de nombreuses espèces, parmi lesquelles nous pouvons citer : le *trèfle blanc* ou *trèfle rampant* appelé vulgairement *triolet*, plante vivace très répandue dans les prairies, au bord des chemins ; il est précieux dans

les pâturages où il est très recherché du bétail. Le *trèfle hybride* ou *bâtard*, intermédiaire entre le rouge et le rampant, a les tiges plus minces que le trèfle commun ; ses fleurs sont blanches, puis roses ; il se plaît dans les terrains frais. Le *trèfle incarnat* est reconnaissable à ses fleurs d'un rouge sanguin, à ses tiges et à ses feuilles couvertes de poils fins. Sa culture est à peu près identique à celle du trèfle commun. Dans les Alpes, on trouve plusieurs espèces qui sont parmi les plus délicates et les meilleures de nos plantes fourragères alpestres ; tels sont : le *trèfle brun*, le *trèfle gazonnant*, le *trèfle des Alpes*, au parfum aromatique si pénétrant ; les deux premiers se rencontrent aussi dans le Jura. J. TISSOT.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Le Rhône.

Le Rhône arrive à la frontière vaudoise après avoir traversé le Valais et reçu le tribut de huitante affluents. Il passe à Saint-Maurice sous un pont de pierres, d'une seule arche, construction du X^e siècle ; puis il continue son cours légèrement ondulé dans la plaine fertile formée par ses atterrissements. Sa pente, de Saint-Maurice au Léman n'est que de quarante-deux mètres. Jusqu'à l'embouchure de la Gryonne, la rive vaudoise est assez élevée au-dessus du fleuve pour permettre qu'on la cultive en champs et en prairies.

Sous Ollon, les bords du Rhône devenaient marécageux et finissaient par n'être plus qu'un marais. Vainement on lui opposait des digues ; il les franchissait et formait des bras, qui ne rejoignaient le cours principal qu'après avoir donné naissance à des îles nombreuses.

Insuffisamment encaissé, le Rhône ne pouvait recueillir ses forces pour entraîner jusqu'au lac les blocs et le limon qu'il charriait ; et trouvant la rive vaudoise plus basse que celle du Valais, il s'y épanchait en été, lorsque la fonte des neiges des hautes Alpes avait enflé considérablement ses eaux. Enfin un système de digues mieux conçu l'a contraint à respecter son rivage, à rentrer dans son lit, à en redresser le cours et à laisser à la culture un sol qu'il n'abandonnait naguère que pour le reconquérir bientôt.

La plaine que le Rhône traverse, de la frontière vaudoise à son embouchure, longue de vingt kilomètres, est inégale en largeur. Découpée par les sinuosités des montagnes, elle avance et recule tour à tour, tantôt rencontrant le marbre et tantôt la vigne ou la forêt de châtaigniers.

On voit, à mi-mont, se dérober sous les vergers Corbeyrier, Panex, Huémoz, Fenalet, des villages nombreux. Plus haut, ce ne sont que forêts, chalets et pâturages.

A l'approche du lac, après avoir formé au Rhône un lit digne de sa majesté, les Alpes des deux rives se parent, comme pour saluer son entrée dans le lac, d'une grandeur et d'une magnificence nouvelles. Le Rhône, partagé en deux bras, roule, entre Arvel et la Chaumény, dans la plaine élargie, et il verse ses flots grondants et limoneux au Léman, qui recule et semble craindre de souiller dans cette rencontre le cristal de son eau.

Une lutte s'engage. La vague jaunâtre se mêle à la lame azurée. Lorsque le vent du nord vient au secours du lac, les flots se dressent, bondissent, ils attaquent le fleuve en face et de flanc, ils le pressent, le pénètrent, le resserrent :

on dirait des bataillons. Aussi les riverains ont-ils nommé *la bataillière* le combat du lac avec le fleuve. L'agitation se prolonge à un quart de lieue du rivage. Enfin le fleuve se rend ; il s'abîme dans sa tombe d'azur, mais pour renaître vingt lieues plus loin, limpide comme le Léman, et se précipiter vers des champs nouveaux.

LOUIS VULLIEMIN (*Le Canton de Vaud*).

SUJETS A DÉVELOPPER : 1. La Thièle. — 2. La Sarine. — 3. Le Rhin, etc.

L'érable.

Sur le versant exposé au soleil des vallées de montagne, on trouve, sur quelques points, de magnifiques groupes d'érables. Les érables de Richisau, par exemple, sur le chemin du Prigel, à deux ou trois lieues de Glaris, sont moins célèbres, sans être moins remarquables que les fameux châtaigniers d'Evian. L'érable n'a rien, même à la montagne, de la ténacité et de la force concentrée du hêtre ; au lieu de petites feuilles rondes et sèches, il en pousse de grandes, capricieusement découpées, portées sur de longs pétioles, et que les vents d'automne moissonnent par milliers à la fois ; il n'a pas le fruit du hêtre, lourd, hérissé et qui ne peut que tomber, il a des samares ailées. L'écorce n'en est pas nue et dure ; elle se creuse en sillons, se fendille en plaques irrégulières et se relève en arêtes bosselées.

Tout est accident sur le tronc de l'érable : ici une grotte pour un lichen, là une esquille qui se détache, ailleurs des chemins creux, où montent et descendent d'interminables files de fourmis, qui se saluent au passage.

Le branchage n'obéit à aucune loi : c'est le génie de l'invention qui a dirigé dans tous les sens ces rameaux élancés, aux mouvements imprévus, aux articulations pittoresques. L'érable a beau vieillir, le temps a beau le ravager, il a toujours l'air jeune et coquet, et les oiseaux s'y plaisent, comme s'il y avait entre eux et lui une secrète affinité de nature.

EUGÈNE RAMBERT.

SUJETS A DÉVELOPPER : 1. Le tilleul. — 2. Le mélèze. — 3. L'acacia. — 4. Le platane. (Comparaisons.)

N.-B. — Il n'est nullement nécessaire, dans un exercice de rédaction, de développer toutes les idées qui se dégagent du sujet. Il faut savoir se borner.

Les ruisseaux de forêts.

Les ruisseaux des forêts, dont les rives sont solides et permanentes, sont les plus gracieux des cours d'eau de nos montagnes. Ce sont les vrais ruisseaux à truites ; la constance de leur niveau et la limpidité habituelle de leurs eaux en font le séjour d'un grand nombre d'animaux aquatiques.

Leur lit est interrompu par des pierres et des blocs de toute taille, à demi couverts de plantes aquatiques, dont les longs filaments d'un vert obscur obéissent en se balançant aux mouvements capricieux de l'onde. Des thymus, des campanules ont pris racine sur les blocs qui s'élèvent au milieu de l'eau ; des lichens aux couleurs variées, des mousses tapissent leurs flancs d'étranges broderies, tandis que des traquets et des bergeronnettes sautillent de l'un à l'autre, et que des libellules aux ailes bleues tournoient ou voltigent au-dessus d'eux.

L'onde de ces ruisseaux est si claire qu'on aperçoit distinctement chaque caillou arrondi, chaque grain de sable arrêté au fond du lit. Leurs rives sont plantées de buissons de toute espèce ou garnies de grosses pierres moussues. Des saules, des troènes, des frênes ou des aulnes inclinent leurs branches basses sur les vagues doucement agitées, et couvrent l'eau de leur dôme verdoyant.

Partout où deux grosses pierres s'appuient l'une à l'autre, elles arrêtent le cours de l'eau, et il se forme en avant des remous, au fond desquels l'eau est à peine en mouvement, tandis qu'elle bouillonne et s'enfuit sans cesse à la surface.

Tout est poétique, gracieux et beau au bord d'un de ces limpides ruisseaux, dont l'eau s'écoule en murmurant ; soit que ses ondes froides glissent, en hiver, entre de brillants glaçons sous des buissons givrés, ou tombent en cascates entre des blocs neigeés ; soit que les myosotis à la corolle d'azur annoncent le printemps, que l'églatier de la rive balance ses roses sur le cristal liquide, ou que l'érable voisin abandonne au courant ses feuilles déjà jaunies par l'automne.

FR. DE TSCHUDI.

SUJETS A DÉVELOPPER : 1. Le ruisseau de la plaine. — 2. Le torrent du pâturage. — 3. La rivière.

LECTURE OU DICTÉES

Degré supérieur.

Nos amis.

Cette lecture — ou dictée — sera précédée d'une causerie sur la protection que nous devons aux animaux, aux oiseaux surtout. — Comme dictée, elle servira de récapitulation aux règles sur les « noms de nombre ».

Montrer — gravures ou collections — les oiseaux nommés, pour que les élèves puissent les reconnaître.

La couvée de l'alouette de nos pays a besoin de *quatre cents* insectes par jour, tandis que *cent cinquante* chenilles suffisent à une famille de roitelets. Le chantre de nos bosquets, le rossignol est un destructeur infatigable de larves et de fourmis et la fauvette gracieuse chasse sans arrêt mouches et pucerons. On a retrouvé dans l'estomac de l'hirondelle jusqu'à *cinq cent quarante* insectes ; c'est par centaines qu'il faut compter les chenilles servies journellement par la mésange à ses petits et ce mignon oiseau, lorsqu'il n'a pas de couvée à nourrir, peut, sans bien crier la faim, se régaler de *cinq cents* œufs, larves et corps d'insectes. Dans une chambre, le gentil et familier rouge-gorge prend *six cents* mouches par jour. Le traquet attrape au vol mouches, vermineux et débarrasse la vigne des pyrales ; or, une pyrale détruite, c'est *cent quinze* grappes de raisin en plus pour le vigneron. Vingt bergeronnettes purgent de charançons un grenier de blé et la destruction d'un de ces insectes nuisibles sauve *quatre-vingt-douze* grains de froment. A cela, on répondra peut-être, qu'à certains moments, beaucoup d'oiseaux se nourrissent autant de fruits et de graines que d'insectes. Mais peut-on vraiment reprocher à l'oiseau de prélever une dime aussi minime sur les milliers de graines qu'il sauve sur les récoltes qu'il préserve ? Cela serait un acte d'ingratitude et d'inintelligence aussi.

(D'après un article de *l'Ami des animaux*.)

M. MÉTRAL.

Un brave chien.

Un matin d'octobre, par une tempête, un navire fut signalé sur la côte écossaise. Le navire allait sans défense contre les vents qui le poussaient et il piquait droit sur les récifs qui bordaient la côte. Anxieux, les spectateurs accourus sur le rivage, considéraient la lutte du petit vaisseau contre les vagues qui menaçaient à tout moment de l'engloutir ou qui le poussaient sur les écueils. Im-

possible de mettre un canot à la mer à cause de la violence de l'ouragan. L'équipage, cramponné au bordage, demandait en vain du secours. Pour essayer d'établir une communication avec la rive, les matelots attachèrent une corde à un fragment de bois qu'ils jetèrent à l'eau, dans l'espérance que le bois flotterait jusqu'à terre et qu'à l'aide de cette espèce de bouée, on pourrait procéder au sauvetage du bâtiment. Hélas ! au désespoir de tous, cette épave ne s'approchait pas du bord... Mais un secours inattendu se présenta sous la forme d'un épagneul noir qui se trouvait sur la plage avec son maître : « Va chercher ! » lui cria ce dernier. Aussitôt le vaillant animal plongea dans la mer démontée et se dirigea à la nage vers le navire. Mais les vagues le ramenèrent en le faisant rouler sur lui-même. On le renvoya. On le perdit de vue à plusieurs reprises. Puis il revint à vide. Mais bientôt il reprit la mer, bravant la houle et, après une lutte tenace contre les flots déchainés, il parvint à saisir le fragment de bois qu'il ramena sur terre, non sans peine, à cause du poids de son fardeau : l'équipage était sauvé ! L'épagneul sans souci ni vanité des hurrahs que lui valait sa belle action, secoua l'eau qui mouillait ses poils et en gambadant vint retrouver son maître, auquel ses aboiements joyeux, ses yeux expressifs semblaient demander : « Es-tu content de moi ? »

(D'après un article de *l'Ami des animaux*.)

M. MÉTRAL.

Les vergers au printemps.

Lavés par les pluies d'avril les gazons ont retrouvé leur fraîcheur : les brins d'herbe jaillissent de leur gaine verts et tendres et sertissent de velours les pâquerettes roses, les primevères pâles, les violettes couleur d'améthyste. Les arbres fruitiers versent sur le sol une ombre discrète et mouvante où se jouent des rais de lumière ; les rameaux à peine feuillés disparaissent sous la poussée des fleurs : bouquets laitieux et transparents des cerisiers, pétales drus et fermes des pruniers, corolles éclatantes des pêchers, neige rosée des pommiers. Des nids, blottis à la fourche des branches moussues, s'échappent des gazouillis doux et tendres. Et vers le ciel bleu qui respandit, monte des vergers, symphonie éclatante de chants, de parfums et de couleurs, un hymne glorieux au printemps, à l'éternel renouveau !

M. MÉTRAL.

Le colchique d'automne.

Le colchique d'automne est une plante bulbeuse, à fleurs rouge-pâle, longuement tubulées, qui émaillent les prés pendant les premiers jours de l'automne ; elles apparaissent au-dessus du sol sans feuilles et sans tiges visibles ; elles se fanent vite et disparaissent. Les feuilles sont linéaires et ne se montrent qu'au printemps suivant, avec le fruit. Cette plante infeste, à cause de son odeur nauséabonde, les prairies basses et humides dont on ne peut l'extirper qu'à la bêche et encore après un travail assez long. Toutes ses parties, mais surtout son bulbe, contiennent une substance âcre, la colchicine, capable de produire des empoisonnements. Aussi les bestiaux évitent instinctivement de la brouter ; ce n'est qu'à l'état sec et mélangée au foin, qu'ils peuvent la manger sans inconvénient.

J. T.

Les insectes utiles.

Le paysan détruit tous les insectes, sans savoir qu'en tuant, par exemple, la libellule ou demoiselle, qui tue mille insecte par jour, il travaille pour ceux qui lui mangent son bien.

La terrible coccidⁿée, sans avoir un si haut vol, avec les poignards croisés qui lui servent de mâchoires, fait des ravages d'insectes rapides, inouïs. Ménagez-la, respectez-la.

Les carabes, tribu immense de guerriers armés jusqu'aux dents, qui, sous leurs lourdes cuirasses, ont une activité brûlante ; ce sont les vrais gardes-champêtres qui, jour et nuit, sans fêtes ni repos, protègent nos champs. Jamais il ne se permettent d'y toucher la moindre chose. Ils procèdent uniquement à l'enlèvement des voleurs, et ne veulent de salaire que le corps du voleur lui-même.

D'autres travaillent sous la terre. L'innocent lombric, qui la perce, la remue, prépare à merveille les terres glaises et argileuses qui ont peu d'évaporation.

D'autres, en compagnie de la taupe, poursuivent dans les profondeurs la cruelle ennemie de l'agriculture, la larve horriblement vorace et destructive du hanneton, qui, pendant trois ans, eût coupé la racine des plantes en dessous.

Jules MICHELET (*L'insecte*).

Degré moyen.

Primevères, pâquerettes, pervenches, violettes sont revenues à l'appel du printemps ; leurs fraîches corolles s'épanouissent au bord des ruisselets, dans les haies qui se feuillent et sur les frais gazons. Les rossignols, les fauvettes, les pinsons, tous ces gentils chanteurs, animent nos bosquets et préparent leurs nids ; les alouettes s'élancent en gazouillant vers le ciel bleu et les hirondelles, de leurs ailes agiles, rasant l'eau du lac, pourchassant les insectes, qui dansent dans un rayon de soleil.

M. MÉTRAL.

RÉCITATION

Retour de la montagne.

(Air populaire : *j'avais un camarade.*)

- | | |
|---|--|
| 1. Derrière nos collines
L'ardent soleil s'enfuit
Et des cités voisines
Les cloches argentines
Ont dit : Voici la nuit! (<i>bis</i>) | 2. Les astres en grand nombre
Paraissent dans les cieux :
N'attendons pas que l'ombre
Etende un voile sombre
Sur nos sentiers joyeux. (<i>bis</i>) |
| 3. Il faut gagner la plaine
Amis, pressons le pas!
Courons à perdre haleine,
Nos amis sont en peine
Quand nous n'arrivons pas. (<i>bis</i>) | |

P. PRIVAT.

COMPTABILITÉ

Compte d'un vigneron.

M. Verdet, vigneron à Féchy, cultive pour M. Rondin, à Gimel, une vigne de 42 a. 48 ca. à raison de f. 0,70 les 9 m² et 3 cent. par litre. Il a fait 432 pointes de provignures à f. 0,05. Il a fait 3 sulfatages à f. 5 et 1 soufrage à f. 3, prix convenus. La récolte a été de 3540 l.

Rondin a fourni à son vigneron 6 st. fayard à f. 58 le moule ; 2 st. sapin à

f. 45 le moule; 150 fagots à f. 17 le cent., et 585 kg. pommes de terre à f. 6,80 les 100 kg. Il lui a en outre avancé f. 100.

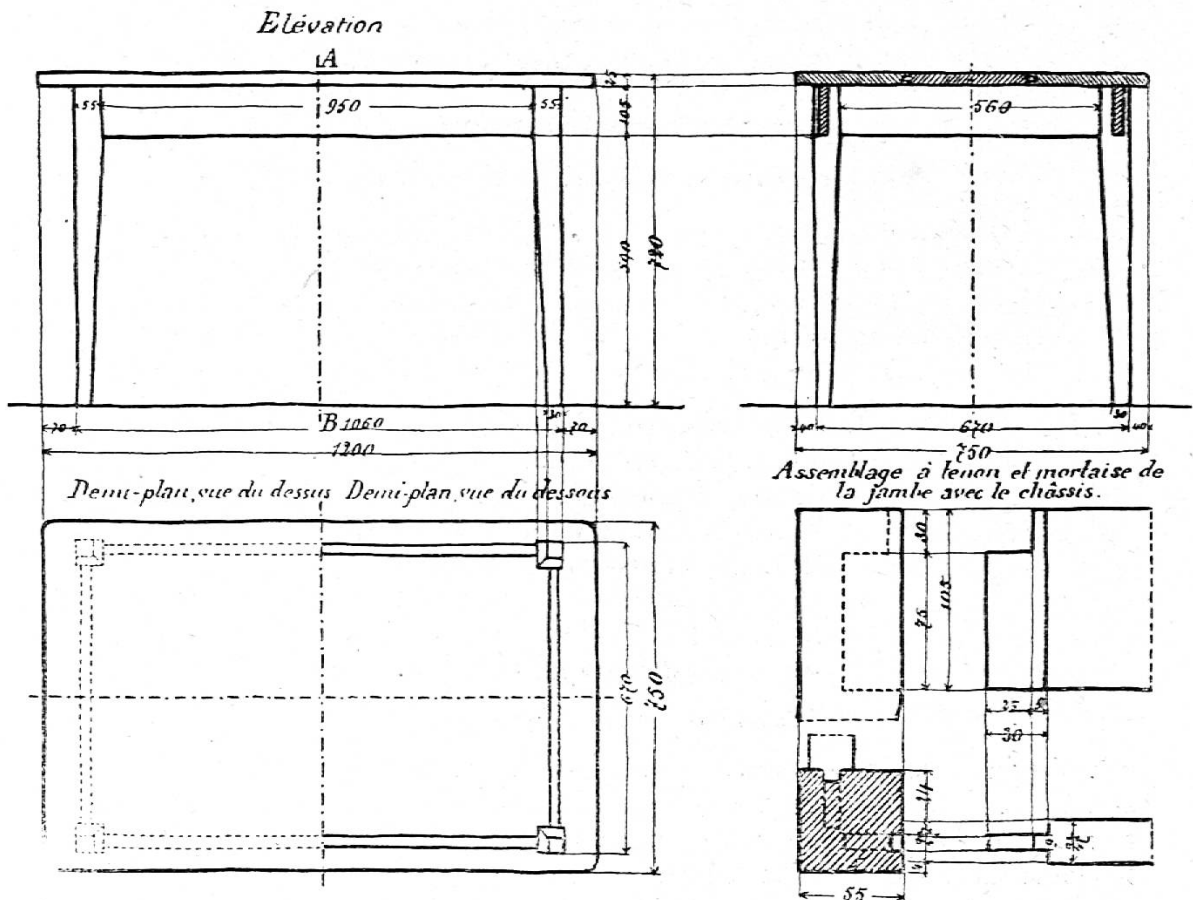
Etablir le compte Verdet.

Compte de M. Verdet, vigneron.		Reçu.	Livré.
Culture : 472 perches de 9 m ² à f. 0.70			330 40
Provignures : 432 pointes à 5 ct.			21 60
Sulfatages : 3 à f. 5			15 —
Soufrage			3 —
Provision : 3540 l. à 3 ct.			106 20
6 st. fayard à f. 14.50	87 —		
2 st. sapin à f. 11.25	22 50		
150 fagots à fr. 17 le 100	25 50		
585 kg. pommes de terre à f. 6.80 le q.	39 78		
Reçu comme avances	100 —		
Pour balance, il revient à Verdet	201 42		
Sommes égales	f. 476 20	476 20	

E. R.

DESSIN

Croquis coté d'une table sans tiroir.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

1^{er} SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : L'Abbaye : (Bas des Bioux 1^{re} école) ; fr. 1600 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Gryon :** fr. 1600 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Rossinières :** (Cuves) fr. 1600 et autres avantages légaux ; entrée en fonctions 1^{er} novembre 1907 ; 26 avril. — **Orbe :** fr. 1800 à 1900 par an, suivant années de service, pour toutes choses ; 26 avril. — **Vevey :** 2300 à 2700 par an, suivant les années de service dans le canton, pour toutes choses ; 30 avril. — **Bex :** (hameau du Fenalet) fr. 1600, en plus logement. Augmentation de fr. 50 après chaque série de 5 ans de service, jusqu'à concurrence de fr. 200 ; 30 avril.

INSTITUTRICES : Aigle : fr. 1350 pour toutes choses ; 26 avril. — **Bercher :** fr. 1000, plus logement, plantage et 6 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 26 avril. — **Château-d'Ex :** (2^e classe du village) fr. 1000 plus une indemnité pour logement et jardin de fr. 300 ; 26 avril. — **Epalinges :** fr. 1000, plus logement, indemnité de fr. 20 pour plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 26 avril. — **Eysins :** (semi-enfantine) fr. 700 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Henniez :** (semi-enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 600 plus logement et indemnité de fr. 20 pour jardin ; 26 avril. — **Leysin :** (semi-enfantine) fr. 1000, plus logement, jardin on plantage et le combustible nécessaire au chauffage des locaux scolaires ; 26 avril. — **Founex :** (semi-enfantine) fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Ste-Croix :** (2^e école mixte de La Sagne) fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Orbe :** (3 institutrices) fr. 1200 à 1300, suivant années de service, pour toutes choses ; 26 avril. — **Orbe :** (semi-enfantine pourvue du brevet fröbelien) fr. 900 à 1000 pour toutes choses ; 26 avril. — **Orbe :** (maîtresse de travaux à l'aiguille brevetée) fr. 1200 à 1300 suivant années de service, pour toutes choses ; 26 avril. — **St-Cierges :** (hameau de Corrençon) fr. 1000 et autres avantages légaux ; 30 avril. — **Vevey :** (2 places) fr. 1600 à 1800, suivant les années de service dans le canton, pour toutes choses ; 30 avril. — **Vevey :** (école enfantine) fr. 850 à 1250, suivant années de service dans la commune, pour toutes choses ; 30 avril. — A Vevey les titulaires sont tenues d'habiter le territoire de la commune. — **Nyon :** (classe de garçons) fr. 1400, avec augmentation jusqu'à fr. 1700, pour toutes choses ; 30 avril.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 13 avril le Conseil d'Etat a nommé :

Au poste de maître de français et d'histoire à l'Ecole Industrielle cantonale, M. Auguste Deluz, actuellement maître au Collège d'Aubonne.

En qualité de maître d'italien à l'Ecole de Commerce et à l'Ecole Industrielle, M. Giovanni Stubbe, licencié de l'Université, cela à titre provisoire et pour une année.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE
MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

Spécialité de
VETEMENTS

❖ ❖ ❖ ❖ Coupe élégante ❖ ❖ ❖ ❖

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

• **CHEMISERIE TOUS GENRES** •

Prix modérés, chiffres connus,
— 3 % **Escompte.** —

10 0/0 **aux membres**
0 de la S. P. R.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHÂTEL**
Rue Colombière, 2, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paielements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

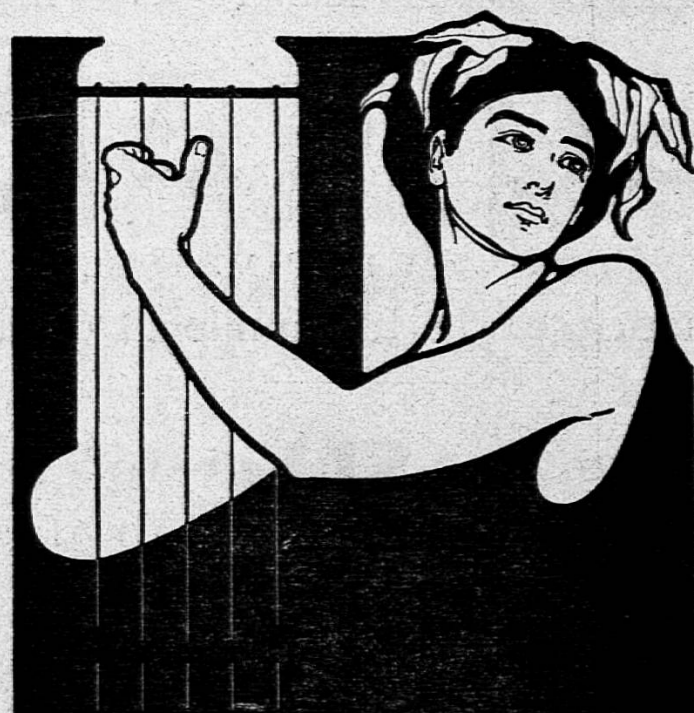
Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



ORGUES
ESTEY

BRATTLEBORO:É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foëtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 17.



LAUSANNE — 27 avril 1907.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst., Couvet.	
MM. Baatard, Lucien, prof.,	Genève.	Barbler, C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.
Charvoz, Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	Vaud.	
Grosgrin, L., prof.,	Genève.	MM. Pache, A., inst.,	Moudon.
Rosier, W., cons. d'Etat	Genève.	Rochat, P., prof.,	Yverdon.
Pesson, Ch., inst.,	Céligny	Cloux, J., inst.,	Lausanne.
MM^{les} Muller, inst.,	Genève.	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise.
Pauchard, A., inst.,	Genève.	Dérlaz, J., inst.,	Baulmes.
Jura Bernois.		Magnin, J., inst.,	Lausanne.
MM. Gylam, A., inspecteur,	Corgémont.	Magnenat, J., inst.,	Oron.
Duvelsin, H., direct.,	Delémont.	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
Baumgartner, A., inst.,	Bienne.	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.	Faillietaz, C., inst.,	Arzier.
Moeckli, Th., inst.,	Neuveville.	Briod, E., inst.,	Lausanne.
Sautebin, instituteur,	Saïcourt.	Visinand, E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
Cerf, Alph., maître sec.,	Saïgnelégier.	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne.
Neuchâtel.		Tessin.	
MM. Rosselet, Fritz, inst.,	Bevaix.	M. Nizzola, prof.,	Lugano.
Latour, L., inspect.,	Corcelles.	Suisse allemande.	
Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch, Fr.,	Neumünster-Zurich.
Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier, W., conseiller d'Etat, président,	MM. Charvoz, A. inst., secrétaire,
Petit-Lancy.	Chêne-Bougeries.
Lagotata, F., rég. second., vice-président,	Perret, C., inst., trésorier,
La Plaine, Genève.	Lausanne.
Gux, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Près de 30 000 polices en cours

Conditions des plus libérales — Importantes réserves

**Avantages spéciaux aux membres
de la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne; **Rochat**, instituteur à Vallorbe; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4^o, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse, Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire. La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Europe, nouvelle carte murale, par W. Rosier, professeur, et E. Gæbler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr. —

Suisse, carte murale muette (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

Pour les Bibliothèques !

MM. Payot et C^{ie}, éditeurs, enverront à toute personne qui leur en fera la demande leur catalogue des livres de fonds à PRIX RÉDUITS.

Il vient de paraître un livre de

DANSE, BON TON ET CALLISTHÉNIE

Danses classiques, nouvelles, antiques et cotillons. Usages et coutumes dans la bonne société, par Louis BRUN, *professeur de gymnastique et danse, à Lausanne.*

En vente à prix réduit, pour MM. les instituteurs et institutrices, élèves de l'Ecole normale, garçons et filles. S'adresser à l'auteur, grande salle de danse et gymnastique, au Casino-Théâtre, Lausanne.

Jeune instituteur, suisse allemand

cherche pension

pour 2 à 3 mois, à partir du 1^{er} mai, dans famille de régent. — Offres à S. Jenal, instituteur, Kriens (Lucerne).

H. 2027 Lz.

Jeunes Gens aux Etudes

M. Bühler, ancien directeur, prendrait en pension deux jeunes gens. Pour références, s'adresser à L. Henchoz, inspecteur scolaire, Lausanne.

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

